

Retour sur la 6ème Journée Régionale de l'URPS

«Venez construire l'exercice de demain avec nous»

tel a été le thème de notre 6ème journée régionale le 3 octobre dernier à Blois. Treize intervenants se sont succédés pour esquisser ce que sera notre métier de demain aux 86 IDELS présents. Le matin, après un rappel des différents modes possibles de l'exercice libéral, ont été abordés brièvement les CPTS, les outils numériques, puis la démarche qualité et le CREX. Un cocktail déjeunatoire a permis à chacun de visiter les stands de spécialistes de notre profession, mais aussi de discuter et d'échanger avec des collègues de toute la région.

L'après-midi se voulait « pratique » autour de 3 ateliers: l'exemple de la CPTS de Blois, un vrai CREX, puis une manipulation des différents outils numériques (Jamespot, Globule, Inzee Care et la téléconsultation).

Le questionnaire remis à la fin de cette journée, nous a appris que la satisfaction globale de nos participants s'élève à 94% ! Ils sont venus essentiellement pour être informés

(88%), améliorer leur pratique (62%) et rencontrer des collègues (67%). D'ailleurs plus de la moitié reviennent chaque année.

Les sujets abordés ne leur étaient pas totalement inconnus: deux tiers connaissaient déjà les CPTS, dont la 1/2 en faisait déjà partie et 20% pensaient s'y inscrire. Les outils numériques, eux aussi étaient connus par 2/3 d'entre-eux, essentiellement pour Inzee Care. Quant au CREX, si 1/4 seulement connaissait le CREX, 70% ont déjà fait face à un EIAS : 15% ont su à qui en référer, un tiers s'est senti coupable et 60% ont changé d'avis face à l'erreur.

Au final, 64% sont venus pour les CPTS qui sont restées le thème préféré de la journée. Côté atelier, c'est celui des outils numériques qui a été le plus plébiscité.

Alors, et vous qui n'avez pas pu vous libérer en 2019, notez d'ores et déjà notre rendez-vous de 2020 :

le jeudi 8 octobre !

Le Comité de Retour d'Expérience dans le secteur Libéral des professions de santé (CREXL)

Qu'est-ce que c'est ?

Toutes les industries complexes et à risques ont, à un moment ou à un autre, développé un dispositif de retour d'expérience (REX), afin d'apprendre à partir des activités passées et mieux maîtriser l'avenir. Le monde de la santé ne fait pas exception. Les démarches de REX dans ce domaine sont ainsi apparues pour tirer des enseignements des événements indésirables associés aux soins (EIAS), survenus lors de la prise en charge des patients. Elles associent collecte, analyse approfondie, actions d'amélioration, partage et communication afin d'en tirer des enseignements.

Quelles spécificités pour le secteur libéral?

Contrairement aux établissements hospitaliers privés et publics où l'organisation du travail, le matériel de soins, le cadre et le système administratif sont très structurés, le secteur libéral a la spécificité de présenter des activités exercées par des

professionnels indépendants, parfois isolés. Comment donc organiser un REX dans le secteur libéral de santé ? La naissance des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) est donc une solution pour faciliter la mise en place des comités de retour d'expérience (CREX) auprès des Professionnels de santé libéraux.

Où en sommes-nous ?

Dans la région Centre-Val-De-Loire, plusieurs CPTS sont déjà constituées et l'outil de déclaration et gestion des EIAS sera disponible courant 1er trimestre 2020. Des formations pluri-professionnelles à « la culture de l'erreur positive » et à l'utilisation de l'outil sont envisagées à partir du mois d'Avril de cette année, afin de procéder à l'expérimentation du projet CREXL dans deux CPTS pilotes. Rapprochez-vous de votre CPTS ou de l'URPS Infirmiers pour plus d'informations et soyez prêts pour la formation !

Sommaire

- Éditorial de la Présidente
- Les CPTS en Région
- Dispositif d'Appui à la
Coordination (DAC)
- INZEE.CARE
- Glossaire Loi Santé
- Retour sur la 6^{ème} journée
- Comité de Retour
d'Expérience Libéral (CREXL)

Éditorial

Cher(e)s collègues,

Avant d'écrire cet éditorial, j'ai une pensée pour notre collègue Karine FOUCHER, partie le 21 octobre 2019. Elle était comme vous et moi, une infirmière passionnée par son métier. Ce bulletin lui est dédié.

Nous venons de tourner la page 2019.
2020 ?

Un agenda bien rempli
Des projets plein la tête
Une nouvelle année à découvrir,
Aller plus loin,
Rêver,

Changer d'avis !
2020 ?

Année de tous les défis ? Et si on tentait de prendre des risques, de se dessiner un destin ? Soyons innovants pour améliorer nos soins, positivons : M.....J'ai fait une erreur et alors ? Que dois-je faire pour ne pas la renouveler ? Déclarer, l'analyser et restituer l'action ? Facile, 2020 verra la mise en place d'un outil de comités de retour d'expérience mis en place dans les CPTS ! Tous les professionnels libéraux pourront contribuer à cette amélioration (ils auront la même formation) !

Emparons nous des outils de communication mis en place en Région CVL ! JAMESPOT, vous connaissez ? Le réseau social professionnel sécurisé. INZEE.CARE? qui permet aussi bien aux structures de soins et qu'aux patients de vous contacter.

Une nouvelle année c'est aussi l'occasion de se projeter sur notre devenir dans les CPTS. Même s'il est illusoire de croire que nous aurons rapidement la place que nous devons avoir, le fait d'y être adhérent(e), d'y participer, a changé le visage de la coordination à domicile ce qui nous semblait impossible il y a encore quelques années.

Pour cela, il nous faudra encore beaucoup de persévérance, franchir de nombreuses étapes afin de construire notre avenir.

Enfin dans ce bulletin, vous y trouverez la date de notre 7^{ème} journée ainsi qu'un glossaire pour comprendre tous les acronymes que vous pouvez rencontrer lors de votre travail.

Bonne lecture et Bonne Année à tous et à toutes.

Isabelle MORIN
Présidente de l'URPS Infirmiers Centre- Val de Loire



Les CPTS en région Centre - Val de Loire

Plus de la moitié de la population régionale est couverte par une CPTS

14 CPTS sont déjà signées à la fin 2019 et le déploiement continue ; au cours du 1er trimestre, 5 CPTS signeront leur projet de santé avec l'ARS, la Fédération des URPS.

- CPTS du Vendômois : février 2020
- CPTS Nord-Ouest-Eure-et-Loire : février 2020
- CPTS du Vierzon-Berry-Sologne : février 2020
- CPTS du Gâtinais-Montargois : février 2020
- CPTS Est Orléanais : mars 2020

Les CPTS disposent désormais d'un outil informatique de communication entre professionnels. Ce réseau social e-CPTS a été lancé en septembre 2019. Il permet d'échanger entre PS autour d'un thème, de partager des documents...

C'est le « Facebook » professionnel sécurisé des PS, JAMESPOT a été choisi par ces professionnels, c'est le RSE (Réseau Social d'Entreprise) qui correspond le mieux aux besoins des PS.

Un Accord Conventionnel Interprofessionnel a été signé le 20 juin 2019

Le financement des CPTS est assuré par l'ACI et est adapté à la population des CPTS.

Il existe 4 tailles :

- < 40 000 habitants
- 40 000 et 80 000 habitants
- 80 000 et 175 000 habitants
- > 175 000 habitants

Les ACI permettent de financer 3 missions socles :

- Améliorer l'accès aux soins
- Améliorer le parcours de santé
- Déployer des actions territoriales de prévention

Et 2 missions optionnelles :

- Démarche qualité et pertinence des soins
- Mettre en place des actions en faveur de l'accompagnement des PS sur un territoire.

Les professionnels au sein de chaque CPTS ont réalisé un diagnostic de leur territoire. Des actions ont été mises en place pour remédier aux problèmes propres aux territoires comme :

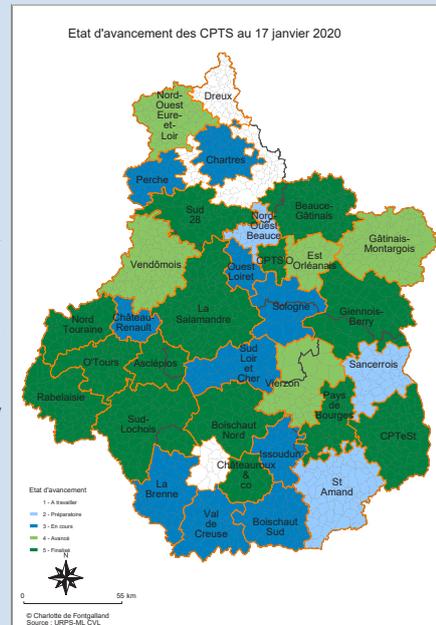
- Organisation des soins non programmés (médecin, infirmier)
- Relation ville hôpital (médecin, infirmier, pharmacien orthophoniste)

D'autres ont décidé d'un commun accord de travailler sur des actions envers la population :

- Dépistage BPCO (pharmacien, médecin, infirmier, kiné, hôpital)
- Suivi somatique en santé mentale (médecin généraliste, pharmacien, infirmier, médecin psychiatre)

Des Professionnels de Santé ont souhaité s'engager dans la démarche qualité et la pertinence des soins par la déclaration d'évènements indésirables, analyses, actions et la mise en place de comité d'expérience (CREX) (médecin, infirmière, pharmacien) Et bien d'autre encore...

Alors n'hésitez pas, venez rejoindre la dynamique qui existe au sein des CPTS pour travailler autrement, échanger avec d'autres PS d'un même territoire, se connaître et échanger !



DAC ou Dispositif d'appui à la coordination

Ces dispositifs viennent en appui des professionnels de santé du 1er recours pour faciliter l'accompagnement et la prise en charge de leurs patients complexes (polyopathologies, interventions multiples au domicile, enchevêtrement des problématiques médico-sociales) et éviter les ruptures de parcours. La complexité est avant tout ressentie par le professionnel. C'est le cas de situations où il est nécessaire d'associer les acteurs du champ social et médico-social

Quels sont les professionnels qui composent la PTA ?

Il s'agit d'équipes pluridisciplinaires avec des compétences sanitaires et sociales qui permettent de répondre à des situations très diverses.

Pour quelles prestations de services ?

- Informer et orienter les professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.
- Appuyer l'organisation des parcours complexes adaptée aux besoins du patient :
- Soutenir les pratiques professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

Il y aura un dispositif par département. Ils seront opérationnels au cours de l'année 2020.

INZEE.CARE

Depuis plus de 2 ans, la plateforme Inzee Care se développe dans notre région tout comme dans 6 autres régions (Bretagne, Hauts de France, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Guadeloupe et l'Île de France). Initialement, l'idée des deux concepteurs (IDEL) était de mettre en relation les établissements de soins avec les infirmiers libéraux. Parmi tous les établissements de la Région Centre, dix conventions ont donc été signées (CHR Orléans, les CH de BLOIS, de Chartres, de Châteauroux, de Montrichard, de Selles sur Cher, de Le Blanc, de St Aignan, la Clinique St François de Châteauroux et l'Hôpital Privé Guillaume de Varie) avec un usage qui reste pour l'instant limité.

Depuis la fin de l'année 2018, avec l'ouverture aux patients ainsi que le référencement de la plateforme sur le net, nous avons une file active de demandes journalières comprise entre 5 et 10 sur l'ensemble de la région, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. A ce jour, nous sommes à plus de 30 % d'inscrits sur toute la région avec 2 départements (le Loir et Cher et l'Indre et Loire) qui ont largement dépassé ces chiffres.

La plateforme est financée par l'URPS infirmiers Centre Val de Loire, donc par vous...

Un nombre d'inscriptions important pourrait venir argumenter, auprès de nos tutelles, la réalité démographique infirmière.

Lors de votre inscription, vous avez le choix de cocher les soins que vous acceptez et vos plages horaires de travail si vous travaillez le matin, l'après-midi, le soir et la nuit.

Vous devez noter :

- Votre numéro ADEL qui nous permet de vérifier votre statut d'infirmier
- un numéro de portable qui ne sera pas communiqué aux patients mais qui vous permet de recevoir des textos ou des notifications sur l'application
- une adresse mail à valider.

Vous déterminez votre zone d'activité qui permet à la plateforme de vous envoyer des soins dans ce secteur. Des mises à jour régulières améliorent le système d'envoi des soins en fonction des retours d'expériences utilisateurs (ex : éviter de recevoir des demandes déjà acceptées par d'autres collègues).

Les demandes de soins non consultées ou non pourvues sont élargies aux secteurs limitrophes. Mais les infirmiers inscrits, vous pouvez choisir de ne pas accepter d'élargir votre zone en le décochant sur votre profil.

Certains prestataires de services ou des plateformes d'appui (PTA ou leur nouvelle dénomination DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)) sont intéressés pour l'utiliser. Nous avons également rencontré les Conseillers Prado des départements.

Inzee Care fait désormais parti des outils numériques recensés par la e.Santé.

Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous :

<https://www.inzee.care/infirmiers-liberaux>



Sigles...

Pour vous retrouver dans la «jungle» de tous ces sigles qui accompagnent la réforme du système de santé nous vous proposons un petit glossaire :

ACI	Accord Conventionnel Interprofessionnel
CLS	Contrat Local de Santé
COPIL	Comité de Pilotage
COS	Cadre d'Orientation Stratégique
CPTS	Communauté Professionnelle des Territoires de Santé
CREX-Lib	Comité de Retour d'Expérience Libéral
CRONDPS	Comité Régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé
CRSA	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CSOS	Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins
CTS	Conférence de Territoire de Santé
CTISIS	Comité Tactique des Systèmes d'Information en Santé
DAC	Dispositif d'Appui à la Coordination (ex PTA)
DMP	Dossier Médical Partagé
IAS	Évènement Indésirable Associé aux Soins
ESP	Equipe de Soins Primaires
FIR	Fonds d'Intervention Régional
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GHT	Groupe Hospitalier des Territoires
HAD	Hospitalisation A Domicile
IPA	Infirmière en Pratique Avancée
IRAPS	Instance Régionale Pertinence des Soins
ISIPAD	Intervention Soins Infirmiers Post-Ambulatoire à Domicile
MAIA	Méthode Action Intégration et Autonomie
MSP	Maison de Santé Pluridisciplinaire
OMEDIT	Observatoire des Médicaments
PDSA	Permanence Des Soins Ambulatoires
PAERPA	Parcours des Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie
PRS	Plan Régional de Santé
PTA	Plateforme Territoriale d'Appui (s'appelle désormais DAC)
ROR	Répertoire Opérationnel des Ressources
SNACS	Service Numérique d'Appui à la Coordination des Soins
SRA	Structure Régionale d'Appui
SSIAD	Service de Soins Infirmiers à Domicile